



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Télécom Bretagne

Demande n° S3MA120000073

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Technologies de l'information

Présentation de la mention

Les technologies de l'information rassemblent les aspects matériels (les équipements, les signaux) et les aspects logiciels (les logiciels, les réseaux). La mention « Technologies de l'information », qui est une mention orientée vers la recherche, a pour principal objectif de proposer une offre de formation étendue à tous les domaines majeurs des technologies de l'information, allant de la physique des capteurs à la conception de systèmes. Cette mention est portée par Télécom Bretagne, en association avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur de la Bretagne.

Indicateurs

Effectifs constatés	M1 : 8 M2 : 40
Effectifs attendus	
Taux de réussite	M1 : 87 % M2 : 94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Technologie de l'information », ayant des débouchés orientés vers la recherche, a pour objectifs scientifiques de former des étudiants sur les thématiques liées aux systèmes communicants. Ces connaissances prennent en compte : des aspects concernant la couche physique des télécommunications, aussi bien sur les liens « radio » que les liens optiques ; les aspects systèmes de transmission, traitement de l'information, fiabilisation, sécurisation. Sur le plan professionnel, les diplômés ont des compétences leur permettant de poursuivre les études en doctorat, ou de s'insérer dans des entreprises, dans les secteurs de la recherche et du développement (R&D).

Cette mention est adossée aux laboratoires de recherche suivants : le Laboratoire en sciences et technologies de l'information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC, UMR CNRS 3192), le laboratoire de traitement de l'information médicale (LaTIM, INSERM U650) et le laboratoire Fonctions optiques pour les technologies de l'information (FOTON, UMR CNRS 6082). D'autre part, Télécom Bretagne est fortement impliqué dans les pôles de compétitivité de la Bretagne : Pôle Image et Réseaux, Pôle Mer Bretagne. Cette mention, en s'associant à différentes



autres formations, se positionne sur le plan régional comme une force d'appui aux formations, par l'accueil des étudiants venant de pays étrangers, via le réseau de l'Institut Télécom. Ces recrutements s'effectuent dans des établissements ciblés ayant des accords unilatéraux de double diplôme, ou des établissements liés uniquement par des accords d'admission d'étudiants.

La structure de la mention est relativement complexe. Elle rassemble des formations de divers établissements ayant chacune leur mode de fonctionnement. Certaines de ces formations rassemblant déjà d'autres formations, ce qui rend la grille de lecture difficile. Le descriptif de la mention ne concerne d'ailleurs que la formation hébergée par Télécom Bretagne. Cette structuration ne permet pas de faire un bilan de fonctionnement de la mention.

- Point fort :
 - Les collaborations internationales sont bien établies.

- Points faibles :
 - Organisation de la mention complexe.
 - Regroupement de mentions existantes avec des flux faibles.
 - Faible attractivité auprès des ingénieurs de Télécom Bretagne.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La mention « Technologies de l'information » propose une formation qui a pour principal objectif de couvrir tous les aspects liés aux technologies de l'information. Grâce aux réseaux de l'Institut Télécom, Télécom Bretagne a la possibilité de recruter un certain nombre d'étudiants étrangers, pour les former à la recherche.

Pour atteindre les objectifs fixés, cette mention est créée en rassemblant sous la même dénomination des spécialités existantes dans des mentions offertes par les autres établissements de l'académie. Il en ressort une grille de lecture complexe, ce qui n'est pas un facteur d'attractivité. Cette mention semble donc complexifier le paysage des formations dans l'académie de Rennes et il conviendrait, pour l'établissement, de veiller à la cohérence de son offre de formation.

Appréciation par spécialité)

Signal, image, systèmes embarqués, automatique

Cette spécialité est co-habilitée entre l'Université Rennes 1 et Télécom Bretagne.

Il ne semble pas opportun de proposer cette spécialité dans la mention « Technologies de l'information » de Télécom Bretagne.

Microtechnologies, architecture, réseaux et systèmes de communication (I-MARS)

Cette spécialité est co-habilitée entre l'INSA de Rennes, Télécom Bretagne, l'Université de Bretagne Sud et l'Université de Bretagne Occidentale.

Il ne semble pas opportun de proposer cette spécialité dans la mention « Technologies de l'information » de Télécom Bretagne.

Photonique

La spécialité est co-habilitée entre l'Université Rennes 1, l'Université de Bretagne Occidentale, l'INSA de Rennes, Télécom Bretagne et l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest.

Il ne semble pas opportun de proposer cette spécialité dans la mention « Technologies de l'information » de Télécom Bretagne.

Signaux et circuits

Cette spécialité est co-habilitée entre l'Université de Bretagne Occidentale et Télécom Bretagne.

Il ne semble pas opportun de proposer cette spécialité dans la mention « Technologies de l'information » de Télécom Bretagne.

Recherche en informatique

La spécialité est co-habilitée entre l'Université Rennes 1, l'Université de Bretagne Sud, l'Université de Bretagne Occidentale, Télécom Bretagne, l'ENIB, l'ENSIETA, l'INSA de Rennes, l'ENS Cachan antenne de Bretagne et Supélec.

Il ne semble pas opportun de proposer cette spécialité dans la mention « Technologies de l'information » de Télécom Bretagne.